RCS : MONTPELLIER
Code greffe : 3405

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de MONTPELLIER atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2022 B 04563
Numéro SIREN : 920 299 609
Nom ou dénomination : JUROM HOLDING

Ce dépôt a été enregistré le 07/09/2023 sous le numéro de dépôt 18903

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)

① BILAN SIMPLIFIE

DGFiP N° 2033-A-SD2023

Désignation de l'entreprise EURL JUROM HOLDING — 408 Rue du Pic Saint Loup — Néant ☐ *

Adresse de l'entreprise — 34400 SATURARGUES

SIRET 9 2 0 2 9 9 6 0 9 0 0 0 1 5

Durée de l'exercice en nombre de mois * 3 — Durée de l'exercice précédent *

ACTIF

			Brut 1		Amortissements-Provisions 2	Exercice N clos le 31122022 Net 3	Exercice N-1 clos le Net 4
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial*	010		012		
		Autres*	014		016		
	Immobilisations corporelles*		028		030		
	Immobilisations financières* (1)		040	660 000	042	660 000	
	Total I (5)		044	**660 000**	048	**660 000**	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS Matières premières, approvisionnements, en cours de production *		050		052		
	STOCKS Marchandises *		060		062		
	Avances et acomptes versés sur commandes		064		066		
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *	068		070		
		Autres * (3)	072	1 633	074	1 633	
	Valeurs mobilières de placement		080		082		
	Disponibilités		084	9 172	086	9 172	
	Charges constatées d'avance *		092		094		
	Total II		096	**10 805**	098	**10 805**	
	Total général (I + II)		110	**670 805**	112	**670 805**	

PASSIF

		Exercice N NET 1	Exercice N-1 NET 2	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120	660 000	
	Ecarts de réévaluation	124		
	Réserve légale	126		
	Réserves réglementées*	130		
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* 131)	132		
	Report à nouveau	134		
	Résultat de l'exercice	136	(5 954)	
	Subventions d'investissement	137		
	Provisions réglementées	140		
	Total I	142	**654 046**	
Provisions pour risques et charges	**Total II**	154		
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164		
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166	8 007	
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : 169 3 000)	172	8 752	
	Produits constatés d'avance	174		
	Total III	176	**16 759**	
	Total général (I + II + III)	180	**670 805**	

RENVOIS							
(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an	195	
(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	660 000
(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199			Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Copie certifiée conforme à l'original

② COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

DGFiP N° 2033-B-SD2023

Formulaire obligatoire (article 302 septies A-bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise: EURL JUROM HOLDING — Néant ☐ *

				Exercice N clos le 31122022 (1)	Exercice N-1 clos le (2)
A - RÉSULTAT COMPTABLE					
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *		209	210	
	Production vendue biens	dont export et livraisons intracommunautaires	215	214	
	Production vendue services *		217	218	14 200
	Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)			222	
	Production immobilisée *			224	
	Subventions d'exploitation reçues			226	
	Autres produits			230	
	Total des produits d'exploitation hors TVA (I)			232	**14 200**
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)			234	
	Variation de stock (marchandises) *			236	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)			238	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement)*			240	
	Autres charges externes* : (dont crédit bail : - mobilier : - immobilier :)			242	6 800
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *		243	244	
	Rémunérations du personnel *			250	13 354
	Charges sociales (cf. renvoi 380 du 2033-D)			252	
	Dotations aux amortissements *			254	
	Dotations aux provisions			256	
	Autres charges — dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *		259	262	
	Autres charges — dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles		260		
	Total des charges d'exploitation (II)			264	**20 154**
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				270	**(5 954)**
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers (III)			280	
	Produits exceptionnels (IV)			290	
	Charges financières (V)			294	
	Charges exceptionnelles (VI) — Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)		347	300	
	Charges exceptionnelles — Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)		348		
	Impôts sur les bénéfices * (VII)			306	
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)				310	**(5 954)**
B - RÉSULTAT FISCAL	Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2			312	314 **5 954**
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*			316	
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles			318	
	Provisions non déductibles*			322	
	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)			324	
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés		247	330	
	écarts de valeurs liquidatives sur OPC*		248		
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option (Part de loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)		249	251	
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			998	
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			999	
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				997
	Entreprises nouvelles (44 sexies)		986		
	Jeune entreprise innovante (44. sexies A)		989		
	Zone de revitalisation rurales (44. quindecies)		138		
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)		981		
	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)		991		
	Bassins urbains à dynamiser-BUD (art. 44 sexdecies)		992		342
	ZFA NG (44 quaterdecies)		345		
	Investissements outre-mer		344		
	Zone de développement prioritaire (art. 44 septdecies)		993		
	Zone franche urbaine (44 octies A)		987		
	Zones restructuration de la défense (44 terdecies)		127		
	dont divers* — Créance due au report en arrière du déficit		346		
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies)		655		
	Déduction exceptionnelle simulateur de conduite		641		
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies A)		643		
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies B)		645		
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies C)		647		350
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies D)		648		
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies G)		649		
	Déductions exceptionnelles (art. 39 decies F)		990		
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS		Bénéfice col. 1 / Déficit col. 2		352	354 **5 954**
Déficits	~~Déficit de l'exercice reporté en arrière *~~ (Entreprises I.S. seulement)			356	
	Déficits antérieurs reportables :* dont imputés sur le résultat :				360
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS		Bénéfice col. 1 / Déficit col. 2		370	372 **5 954**

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT.

JUROM HOLDING

SOCIÉTÉ À RESPONSABILITÉ LIMITÉE
AU CAPITAL DE 660 000 €
SIEGE SOCIAL : 408, RUE DU PIC SAINT LOUP
34400 SATURARGUES

920 299 609 RCS MONTPELLIER

(Ci-après désignée la « Société »)

DECISIONS DE L'ASSOCIEE UNIQUE
EN DATE DU 30 JUIN 2022

DECISION D'AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022

TROISIÈME DECISION

L'associée unique approuve la proposition de la Présidence et après avoir constaté que les comptes font apparaître une perte de -5 954 €, décide de l'affecter comme suit :

- en totalité au poste Report à nouveau.

L'associée unique prend acte que s'agissant du premier exercice social, il ne peut y avoir eu lieu à une distribution antérieure de dividendes.

CERTIFIE CONFORME
LA GERANCE
MADAME SANDRINE UCCIANI